

COMPTES RENDUS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'ASSOCIATION DES PEINTRES CASSIDAINS
DU 25 AVRIL 2024

- Accueil des membres
- Le quorum est atteint : 25 présents plus les pouvoirs
- L'association compte 67 membres

1 - PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

- 2 : Rapport Moral
- 3 : Bilan des activités de l'Asso
- 4 : Rapport financier
- 5 : Election ou renouvellement des membres du bureau
- 6 : Cotisations
- 7 : Projets
- 8 : Clôture

2 - RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT :

Positif dans l'ensemble pour une première année de présidence.

3 - BILAN DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

a: Salon aux Salles Voutées : XIVème Salon de peinture de la ville de Cassis du 2 au 11 février 2024 40 participants thème : " le Vent"

Moins de participants donc plus de visibilité pour chacun,

Un thème, donc homogénéité entre les exposants et plus de facilité pour le jury pour choisir

Plus agréable pour les visiteurs qui apprécient de voir l'expression artistique sur un même thème.

NOUVEAUTÉ : LE PRIX DU PUBLIC est une méthode très agréable pour entrer en relation avec les visiteurs nous les rendons actifs en leur proposant de choisir une oeuvre. Une fois le lien créé il est peut-être plus facile de conclure des ventes.

Félicitation à Monique Rohf qui a reçu un bouquet de fleurs pour ce prix.

b : **Expo Aux Salles Voutées** : Exposition des Peintres Cassidains du 1 au 10 mars 2024
Nous le répétons ; Il n'y a pas de salle plus qualitative que d'autres.

Merci à l'**équipe d'accrochage**...

C'est tellement important de reconnaître leur travail méticuleux, leur engagement à soigner chaque détail jusqu'à tard dans la soirée est vraiment admirable.

C'est grâce à leur dévouement que les œuvres peuvent être présentées de la manière la plus favorable possible.

PRIX DU PUBLIC

Félicitations à Gérard Ruffé, Chris et Didier Crespi, 3 gagnants cette année.

La sélection d'une bonne bouteille de vin par Cathy, notre secrétaire, est une belle manière de les récompenser pour leur succès.

c : **Organisation des Gardes de la Salle** pendant les expo aux Salles Voutées.

Le système actuel d'inscription aux gardes par Mail est positif , cela évite de se bousculer le jour de l'accrochage.

Je suis donc dans l'obligation de vous envoyer une ribambelle de mail pour faire les mises à jour

Ne vous fachez pas lorsque vous n'êtes pas inscrit le jour de votre choix

Cela signifie qu'une personne l'a choisi avant vous et j'en suis désolée.

Rappel important ;

Il a toujours été convenu que chaque exposant se doit de participer à la garde de la salle au moins une demie journée par exposition.

Si une personne ne peut pas assurer cette responsabilité il est préférable qu'elle ne s'inscrive pas à l'exposition.

Nous devons donner nos dates de garde dès réception du tableau envoyé par Mail.

d : Le Catalogue :

Nouveauté qui a été couronnée de succès.

Il est intéressant d'avoir une trace de chaque exposition

et la création d'un catalogue avec vos photos, pensées et oeuvres est bienvenue.

e : **Il a été accordé à la présidente** la gratuité des activités de l'association en compensation de son travail: **accepté à l'unanimité.**

f : Logo et Carte Membre :

un logo a été créé cette année à partir de l'affiche de notre ami et membre Michel Morosoff célèbre artiste Graphiste: **accepté à l'unanimité.**

g : RIB :

Depuis cette année nous privilégions les règlements en ligne par RIB: **accepté à l'unanimité.**

h : Expositions place Baragnon

Cette année seulement 3 dates à cause des événements spéciaux,
(comme le passage de la flamme olympique à Cassis,)

De plus en plus d'artistes expriment leur désir d'exposer à Cassis. Tout cela explique pourquoi nous avons seulement trois dates cette année.

Pour tout renseignement joindre Monsieur ou Madame Vion qui s'occupent des expositions Place Baragnon.

i : Séances de Modèle vivant

Nous avons eu la chance de poursuivre nos séances de modèle vivant avec des modèles merveilleux.

Cependant, un problème se pose cette année : de plus en plus de modèles viennent en train, mais le bus desservant Cassis part 5 minutes avant l'arrivée du train de nos modèles ! Il a été décidé de modifier les horaires de la séance du mardi, passant de 9h à 12h à 9h30 à 12h30 : **accepté à l'unanimité.**

4 : RAPPORT FINANCIER

présenté par Marie-Thérèse Vion : **accepté à l'unanimité.**

5 : ELECTION OU RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Le bureau a été réélu

Cathy Jouve a été officiellement élue secrétaire: **accepté à l'unanimité.**

6 : COTISATION

Il a été décidé de créer une cotisation unique de 15 € pour tout nouvel adhérent cassidain ou non cassidain: **accepté à l'unanimité**

7 : PROJETS

a : expositions futures Salles Voutées :

Le prochain salon de la Ville de Cassis aura pour thème "OMBRE ET LUMIERE"

L'Exposition future des peintres Cassidains thème libre

Nous attendons les dates fixées par la mairie pour ces deux évènements.

b : exposition envisagée à Marseille :

Cet évènement a pris naissance grâce à IDA GAUTHIER qui souhaite faire bénéficier les membres de l'association en leur organisant une exposition.

Il résulte de cet entretien que nous pourrions créer un groupe d'artistes comme une sorte de bureau d'étude autour d'un thème

Ce thème est "très serré" Vous pouvez d'hors et déjà vous inscrire à ce nouveau concept. Une réunion sera organisée à laquelle vous serez conviés par Mail :

accepté à l'unanimité.

C : ACHATS FUTURS

Une boîte à outils

Rouleau de papier bulles

crochets et tiges d'accrochages

une bouilloire pour les journées très froides de garde !!!

8 : CLÔTURE

Nous avons clôturé cette réunion par un appétitif dinatoire très sympathique organisé par le Club House du Tennis des Gorguettes.

Membres du bureau :

Présidente : Martine de Felice

Vice-Président : Philippe Vion

Secrétaire : Cathy Jouve

Trésorière : Marie-Thérèse Vion